

République Française
Liberté – Egalité - Fraternité

DEPARTEMENT DU CANTAL
ARRONDISSEMENT DE MAURIAC
CANTON DE YDES

MAIRIE DE YDES

☎ 04 71 40 82 51 – mairie@ydes.fr



EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

**N°044-2026- VOIRIE : ARRETE PORTANT REGLEMENTATION PROVISOIRE DE LA CIRCULATION
Travaux sur réseau des Eaux Usées Rue Blaise Pascal**

Monsieur le Maire de la Commune d'Ydes,

*Vu les articles L 2212-2, L 2213-1 et L 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le décret N° 86.475 du 14 mars 1986 relatif à l'exercice de pouvoir de police en matière de circulation routière
et modifiant certaines dispositions du Code de la Route
Considérant que les travaux sur les voies relevant de la police du Maire, nécessitent une restriction temporaire
de la circulation au droit des chantiers,
Vu la demande la SAS BERGHEAUD en date du 30 mars 2026,
Considérant que pour sécuriser cette intervention il est nécessaire d'interdire la circulation,*

ARRETE

Article 1 :

Du 31 mars 2026 au 03 avril 2026 la portion de la rue Blaise Pascal, de l'angle de l'impasse Blaise Pascal à l'angle de la maison PAPON sera fermée à la circulation.

Article 2 : Les restrictions de circulation seront annoncées aux usagers par une signalisation, implantée par la SAS BERGHEAUD, elle sera située de part et d'autre de la zone concernée et devra être éclairée la nuit.

Article 3 : La SAS BERGHEAUD exécutant les travaux aura la charge de la signalisation temporaire du chantier, elle sera responsable des conséquences pouvant résulter d'un défaut ou d'une insuffisance de cette signalisation ; cette dernière sera conforme aux schémas du manuel de chef de chantier en vigueur, manuel élaboré par le service d'Etudes Techniques des Routes et Autoroutes.

Article 4 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- SAS BERGHEAUD ,
- Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigade de Gendarmerie
d'Ydes / Champs-sur –Tarentaine,
- Monsieur le Chef de Centre des Sapeurs Pompiers du Centre de Secours d'Ydes.

Fait à Ydes, le 30 mars 2026

Le Maire d'Ydes, Yves CHEYMOL

